

**République Française**  
**Département**  
**SEINE ET MARNE**

Registre des délibérations de Commune de Beaumont du Gatinais  
Séance du Jeudi 9 Juillet 2020

L'an 2020 et le 9 Juillet à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu autorisé par Monsieur Le Sous-Préfet, MAIRIE 1 rue Montgaudier sous la présidence de MONCEL Hugues Maire

Présents : M. MONCEL Hugues, Maire, Mmes : BROSSIER Amélie, CHARTIER Magali, CÔME Valérie, DE SOUSA MARQUES Anne, JAMESSE Patricia, LECHARME-BENOIST Sylvie, MASSYN Caroline, MM: GRÉGOIRE Stéphane, JAIRE Jean-Claude, POZO Nicolas, TRIPET Philippe

Excusés ayant donné procuration : M. BROSSIER Olivier donne pouvoir à Mme MASSYN Caroline, M. SIMON Cédric donne pouvoir à M. MONCEL Hugues

Excusée : Mme FOREST Christiane

Secrétaire de séance : Mme DE SOUSA MARQUES Anne

Date de la convocation : Samedi 4 Juillet 2020

Date d'affichage : 04/07/2020

**SOMMAIRE**

Indemnités des adjoints  
Délégués aux Syndicats  
Commissions municipales permanentes  
Commission communale des Impôts Directs  
Règlement intérieur du conseil municipal  
Nomination des régisseurs d'avance et de recette  
Correspondant Défense  
Nomination de délégués à l'Association Foncière de Remembrement  
Autorisation à ester en justice pour les infractions du code de l'urbanisme  
Délégation permanente à Monsieur Eric DE LAMBERTERIE, Trésorier, pour les recouvrements des titres de recettes  
Délégation au Maire  
Délégation de délégation générale au Maire pour les marchés de travaux, fournitures et services d'un montant inférieur à 214 000 euros HT passés sans formalités préalables  
Horaires d'ouverture des locaux de la Mairie  
Autorisation au Maire à signer tous les documents relatifs au lotissement " Faubourg des Casseaux "  
Conseil Municipal des Jeunes  
Tarifs et règlement garderie, cantine et étude  
Vote du Budget Primitif 2020 du budget de la commune  
Vote du Budget Primitif 2020 du budget de l'eau et de l'assainissement  
Vote du Budget Primitif 2020 du budget du lotissement

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Indemnités des adjoints

Mme LECHARME-BENOIST Sylvie demande pourquoi les indemnités du Maire ne sont pas votées en Conseil Municipal. Monsieur MONCEL Hugues lui indique que conformément à l'article L2123-20-1 du code général des collectivités territoriales, lorsque le conseil municipal est renouvelé, les indemnités de ses membres, à l'exception de l'indemnité du maire, sont fixées par délibération. Cette délibération intervient dans les trois mois suivant l'installation du conseil municipal.

Le conseil municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions d'adjoint au Maire au taux maximal de 19,8.

**A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 4)**

**réf : 1\_09\_07\_2020**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**  
Délégués aux Syndicats

	Titulaires	suppléants
EPAGE DU BASSIN DU LOING 25 rue Jean Jaurès 45200 MONTARGIS	La compétence revient à la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing	La compétence revient à la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing
SMEP Nemours Gâtinais Syndicat Mixte d'Etudes et de programmation 19 avenue du Maréchal Leclerc 77460 SOUPES SUR LOING	- Hugues MONCEL - Philippe TRIPET	- Sylvie LECHARME-BENOIST - Patricia JAMESSE
Syndicat Mixte des Transport Sud 77 41 Quai Victor Hugo – BP 9 77791 NEMOURS CEDEX	- Hugues MONCEL - Valérie CÔME	- Nicolas POZO - Anne DE SOUSA MARQUES
CFA Est-Loiret	- Hugues MONCEL	- Philippe TRIPET
SDESM Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne 1 rue Claude Bernard 77000 La Rochette	- Jean-Claude JAIRE - Nicolas POZO	- Stéphane GRÉGOIRE
SISS Syndicat Intercommunal de Secteur Scolaire de Puisseaux MAIRIE 45390 PUISEAUX	- Hugues MONCEL	- Philippe TRIPET
S.I.T.O.M.A.P Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de l'Arrondissement de Pithiviers Route de Bouzonville en Beauce 45300 PITHIVIERS	La compétence revient à la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing	La compétence revient à la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing
Syndicat mixte des installations sportives des collèges de Nemours et de Saint Pierre les Nemours et des installations sportives scolaires 41 Quai Victor Hugo BP 9 77791 NEMOURS Cedex	- Hugues MONCEL - Nicolas POZO	- Patricia JAMESSE - Stéphane GRÉGOIRE
C.N.A.S Comité National d'Action Sociale Immeuble Galaxie 10 bis PARC ARIANE 1 CS 30406 78284 GUYANCOURT CEDEX	<u>Elu</u> : Nicolas POZO  <u>Agent</u> : Laurent PASQUET	
Conseil d'Administration de la Maison de Retraite <u>Président</u> : Hugues MONCEL	- Caroline MASSYN - Anne DE SOUSA MARQUES	
C.C.A.S (Commission Communale d'Action Sociale) <u>Président</u> : Hugues MONCEL	- Sylvie LECHARME-BENOIST - Caroline MASSYN - Anne DE SOUSA MARQUES - Philippe TRIPET	

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**  
réf : 2\_09\_07\_2020

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Commissions municipales permanentes

	<b>TITULAIRES</b>
Finances  <b><u>Président</u> : Hugues MONCEL</b>	- Patricia JAMESSE - Jean-Claude JAIRE - Anne DE SOUSA MARQUES - Philippe TRIPET - Sylvie LECHARME-BENOIST
Urbanisme  <b><u>Président</u> : Hugues MONCEL</b>	- Patricia JAMESSE - Jean-Claude JAIRE - Anne DE SOUSA MARQUES - Philippe TRIPET - Christiane FOREST - Olivier BROSSIER
Bâtiments Communaux, Voirie et Environnement  Accessibilité aux personnes handicapées  Cimetière  <b><u>Président</u> : Hugues MONCEL</b>	- Patricia JAMESSE - Jean-Claude JAIRE - Anne DE SOUSA MARQUES - Philippe TRIPET - Sylvie LECHARME-BENOIST - Olivier BROSSIER - Nicolas POZO - Stéphane GRÉGOIRE
Sport – stade  Enfance et Jeunesse  Fêtes  <b><u>Président</u> : Hugues MONCEL</b>	- Patricia JAMESSE - Jean-Claude JAIRE - Anne DE SOUSA MARQUES - Philippe TRIPET - FOREST Christiane - GRÉGOIRE Stéphane - SIMON Cédric - CÔME Valérie - CHARTIER Magali - POZO Nicolas - BROSSIER Amélie - LECHARME-BENOIST Sylvie - BROSSIER Olivier - MASSYN Caroline
Eau et Assainissement  <b><u>Président</u> : Hugues MONCEL</b>	- Patricia JAMESSE - Jean-Claude JAIRE - Anne DE SOUSA MARQUES - Philippe TRIPET - Nicolas POZO - Olivier BROSSIER
Communication  <b><u>Président</u> : Hugues MONCEL</b>	- Patricia JAMESSE - Jean-Claude JAIRE - Anne DE SOUSA MARQUES - Philippe TRIPET - FOREST Christiane - GRÉGOIRE Stéphane - SIMON Cédric - CÔME Valérie - CHARTIER Magali - POZO Nicolas - BROSSIER Amélie - LECHARME-BENOIST Sylvie - BROSSIER Olivier - MASSYN Caroline

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 3\_09\_07\_2020

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Commission communale des Impôts Directs  
Proposition de 12 commissaires principaux et de 12 suppléants.  
Nomination de 12 commissaires par les impôts.

Titulaires	adresse	Suppléants	Adresse
JAMESSE Patricia	18 rue du pont 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS		
JAIRE Jean-Claude	1 rue de la laiterue 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS		
DE SOUSA MARQUES Anne	59 rue de l'Hôtel de Ville 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS		
TRIPET Philippe	47 rue Montgaudier 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS		
FOREST Christiane	33 rue Montgaudier 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS		
GRÉGOIRE Stéphane	41 rue Montgaudier 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS		
CÔME Valérie	1 Villeneuve 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS		
CHARTIER Magali	52 rue de l'Hôtel de Ville 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS		
POZO Nicolas	13 A Seine Boué 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS		
BROSSIER Amélie	20 Barnonville 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS		
LECHARME-BENOIST Sylvie	28 Villeneuve 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS		
MASSYN Caroline	62 Le Perray 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS		
<b>EXTERIEUR</b>			

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**  
réf : 4\_09\_07\_2020

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Règlement intérieur du conseil municipal

**Aucun (pour : 0 contre : 0 abstentions : 0)**  
réf : REPORT

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Nomination des régisseurs d'avance et de recette

**Régie des Fêtes :**

Le conseil municipal procède aux nominations suivantes:  
Monsieur TRIPET Philippe, régisseur  
Madame JAMESSE Patricia, régisseur adjoint

**Régie des Gîtes :**

Le conseil municipal procède aux nominations suivantes:  
Monsieur TRIPET Philippe, régisseur  
Madame JAMESSE Patricia, régisseur adjoint

**Régie droit de place:**

Le conseil municipal procède aux nominations suivantes

Monsieur TRIPET Philippe, régisseur

Madame JAMESSE Patricia, régisseur adjoint

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

réf : 5\_09\_07\_2020

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Correspondant Défense

**Vu** la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national,

**Vu** le code Général des collectivités territoriales,

**Vu** la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la désignation d'un correspondant défense au sein de chaque conseil municipal,

**Considérant** la nécessité de nommer dans les meilleurs délais un correspondant défense pour la commune,

**Considérant** l'intérêt de développer notamment la réserve opérationnelle et citoyenne, Monsieur le Maire précise que le conseiller municipal en charge des questions de défense aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense.

Il sera destinataire d'une information et sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à la désignation du correspondant défense.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**DESIGNE** Monsieur Nicolas POZO, conseiller municipal en tant que correspondant défense de la commune.

**A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 1)**

réf : 6\_09\_07\_2020

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Nomination de délégués à l'Association Foncière de Remembrement

Monsieur le Maire propose de nommer les douze agriculteurs de la commune.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

réf : 7\_09\_07\_2020

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Autorisation à ester en justice pour les infractions du code de l'urbanisme

**Considérant** la recrudescence des infractions au Code de l'urbanisme,

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

**Autorise** Monsieur le maire à ester en justice auprès du tribunal administratif, pour défendre les intérêts de la commune

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

réf : 8\_09\_07\_2020

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Délégation permanente à Monsieur Eric DE LAMBERTERIE, Trésorier, pour les recouvrements des titres de recettes

Le décret n°2009-125 du 3 février 2009 et Article R 1617-24 modifié par décret n°2011-2036 du 29 décembre 2011 - art. 1.

Le Conseil Municipal déclare autoriser de façon permanente l'émission par Monsieur Eric DE LAMBERTERIE, Trésorier de Nemours SPL, Receveur de la commune de Beaumont-du-Gâtinais des actes de poursuites, hors vente, relatifs au recouvrement des titres de recettes de la collectivité, tous budgets confondus,

Cette autorisation de poursuites est accordée au comptable désigné ci-dessus de façon permanente et générale.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**  
réf : 9\_09\_07\_2020

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Délégation au Maire

Le conseil municipal évoque la possibilité de déléguer tout ou partie de ses attributions au maire.

**A l'unanimité (pour : 3 contre : 10 abstentions : 1)**  
réf : 10\_09\_07\_2020

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Délégation générale au Maire pour les marchés de travaux, fournitures et services d'un montant inférieur à 214 000 euros HT passés sans formalités préalables

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de lui donner une délégation pour signer les marchés de travaux, fournitures et services d'un montant inférieur à 214 000 euros HT passés sans formalités préalables.

**A l'unanimité (pour : 3 contre : 10 abstentions : 1)**  
réf : 11\_09\_07\_2020

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Horaires d'ouverture des locaux de la Mairie

Le Conseil Municipal fixe les nouveaux horaires applicables :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00,
- le samedi de 9h à 12h sauf juillet et Août
- et sur rendez-vous.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**  
réf : 12\_09\_07\_2020

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Autorisation au Maire à signer tous les documents relatifs au lotissement des Casseaux »

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°4 du 20 juin 2019, le Conseil Municipal a délibéré concernant le prix de vente des dix terrains représentant la première tranche du lotissement des Casseaux.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif au lotissement, notamment le dépôt des pièces, les promesses de vente et les ventes à venir.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**  
réf : 13\_09\_07\_2020

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Conseil Municipal des Jeunes

Le sujet sera abordé avec la commission sport, stade, enfance, jeunesse et fêtes.

**A l'unanimité (pour : 0 contre : 0 abstentions : 0)**  
réf : REPORT

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Tarifs de la garderie, de la cantine et de l'étude

**RESTAURATION SCOLAIRE**

Le service de restauration scolaire comprend la fourniture des repas, mais également les charges suivantes : personnel de service, d'encadrement, administratif, l'entretien des locaux et les charges inhérentes (eau, électricité, analyses bactériologiques, entre autres). Le prix de vente du repas ne permet pas de couvrir le coût réel du service et la commune prend donc à sa charge le différentiel. Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs par rapport à la rentrée scolaire précédente.

**SERVICE DE GARDERIE SCOLAIRE et ETUDE**

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire sont accueillis avant et/ou après la classe.

Les tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2020-2021 de la commune s'établissent comme suit:

Garderie du matin : 2,55 euros/vacation

Garderie du soir (y compris aide aux devoirs) : 2,55 euros/vacation

Repas à la cantine (semaine complète, régulièrement) : 3,90 euros/repas

Repas à la cantine (occasionnellement) : 4,20 euros/repas

Le règlement des différents services periscolaires sera étudié lors d'un prochain conseil municipal.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

**réf : 14\_09\_07\_2020**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Vote du Budget Primitif 2020 du budget de la commune

Le conseil municipal vote le budget primitif 2020 de la commune qui s'équilibre à :

- 1 167 957,18 euros à la section de fonctionnement,

- 581 523,48 euros à la section d'investissement.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

**réf : 15\_09\_07\_2020**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Vote du Budget Primitif 2020 du budget de l'eau et de l'assainissement

Le conseil municipal vote le budget primitif 2020 de l'eau et de l'assainissement qui s'équilibre à :

- 232 154,53 euros à la section d'exploitation,

- 365 716,96 euros à la section d'investissement.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

**réf : 16\_09\_07\_2020**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Vote du Budget Primitif 2020 du budget du lotissement

Le conseil municipal vote le budget primitif 2020 du lotissement des casseaux qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 255 659,59 euros à la section de fonctionnement,

- 20 762,25 euros à la section d'investissement.

**A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)**

**réf : 17\_09\_07\_2020**

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Vote des taux 2020

Monsieur le Maire indique qu'il ne souhaite pas augmenter les taux pour l'année prochaine.  
La date limite pour délibérer étant le 03 juillet, les taux votés en 2019 sont maintenus.

**AFFAIRES DIVERSES / COMPLEMENT DE COMPTE RENDU:**

- Monsieur MONCEL indique au conseil municipal que la commune va acheter une documentation « votre commune » qui sera distribuée à chaque conseiller. Les élus ont également le droit à une formation.
- Madame MASSYN demande si des procès-verbaux sont envoyés aux conseillers municipaux à la suite d'un conseil municipal.
- Monsieur POZO demande si un conseiller municipal peut avoir une délégation pour gérer le personnel, aider dans l'organisation des services. Il souhaite également participer aux réunions d'adjoints, préparer le document unique, le plan de sauvegarde ... Monsieur MONCEL répond que la réunion d'adjoints est ouverte à tous les conseillers municipaux qui souhaitent y participer et qu'il mettra à disposition son agenda en lecture seule.
- Monsieur MONCEL souhaite offrir aux administrés un feu d'artifice plus important pour apporter plus de gaieté.
- Monsieur TRIPET propose de « coacher » les secrétaires afin d'améliorer l'accueil des usagers.
- Monsieur MONCEL propose un prochain conseil municipal le jeudi 30 juillet à 20h00 afin de pouvoir lancer l'appel d'offres pour la 12<sup>ème</sup> tranche du lotissement.
- Monsieur MONCEL informe qu'un prochain conseil municipal aura lieu mi-août pour préparer la fête patronale et la rentrée scolaire.

La séance est levée à 23h28

MONCEL Hugues Maire

